



Communiqué de presse

## La Gazette des archives n° 256 (2019-4)

### La Francophonie des archives Expertise, coopération, partage

La Francophonie des archives ne repose pas toujours sur un programme concerté, mais dépend largement d'initiatives particulières. Le tour du monde que propose ce numéro – de l'Amérique du Nord à l'Asie en passant par l'Afrique subsaharienne – révèle l'extrême richesse de l'engagement des acteurs et le rôle que joue une « archivistique à la française » vitalisée par la coopération et les collaborations internationales.

En effet, le réseau des Archives en France, qu'il soit institutionnel, universitaire ou associatif, exerce régulièrement ses compétences techniques et scientifiques hors des frontières. *La Gazette des archives* a déjà ouvert ses pages à plusieurs facettes de ce travail extraterritorial, mais n'y avait encore jamais consacré un numéro entier.

On découvrira l'influence française dans le domaine des normes et des méthodes, les échanges professionnels et les rencontres de terrain menés sous l'égide de diverses institutions et, enfin, des expériences de mémoire partagée numérique.

*Ce numéro a été coordonné par Brigitte Guigueno et Odile Welfelé, respectivement chargée de la politique des publics et chargée de la coopération archivistique internationale au Service interministériel des Archives de France.*

*La Société des amis des Archives de France (SAAF) a financé la publication de 95 exemplaires supplémentaires, destinés à valoriser ce numéro dans les institutions francophones à l'international. L'AAF remercie la SAAF pour son soutien.*



Cet ouvrage est disponible au prix unitaire de 30 € (frais de port inclus – commandes et chèques à l'ordre d'Archivistes français formation), il est également possible de s'abonner et de bénéficier ainsi d'un tarif intéressant pour 4 numéros par an de la *Gazette des archives* (renseignements : [www.archivistes.org/S-abonner-a-La-Gazette-des-archives-ou-commander-un-numero](http://www.archivistes.org/S-abonner-a-La-Gazette-des-archives-ou-commander-un-numero)). Vous pouvez vous abonner ou le commander dès à présent, et il vous sera ensuite envoyé suivant l'évolution des conditions de confinement. Téléchargez le bon de commande à partir du site Internet de l'AAF [[www.archivistes.org/Commander-une-publication-de-l-AAF](http://www.archivistes.org/Commander-une-publication-de-l-AAF)] et renvoyez-le au secrétariat. Nous vous invitons à adresser vos demandes en priorité par mail [[secretariat@archivistes.org](mailto:secretariat@archivistes.org)] car, suite aux mesures de confinement, nous ne sommes pas dans nos locaux pour réceptionner le courrier.

<https://www.archivistes.org/La-Francophonie-des-archives-Expertise-cooperation-partage>

#### À propos de l'AAF

Fondée en 1904, l'Association des archivistes français regroupe aujourd'hui plus de 2 000 adhérents, professionnels des archives du secteur public comme du secteur privé.

Consciente du défi que représente, dans le monde contemporain, la maîtrise de la production archivistique et de l'information qu'elle renferme, l'AAF se définit comme un organe permanent de réflexions, de formations et d'initiatives mis au service des sources de notre histoire, celles d'hier comme celles de demain. L'association entend en cela défendre les intérêts des professionnels, promouvoir le métier d'archiviste et sensibiliser le grand public à l'importance citoyenne des archives en France mais également à travers le monde. Pour plus d'informations : [www.archivistes.org](http://www.archivistes.org)

#### Contact :

Association des archivistes français  
8 rue Jean-Marie Jégo – 75013 Paris  
[secretariat@archivistes.org](mailto:secretariat@archivistes.org) ou 01-46-06-39-44

## SOMMAIRE

Avant-propos, par Brigitte GUIGUENO et Odile WELFELÉ

L'action internationale à l'Association des archivistes français, par Pierre-Frédéric BRAU, avec la collaboration de Myriam FAVREAU et Dominique NAUD

### **Normes, principes et méthodes : l'influence française**

Normes internationales et influence française, par Claire SIBILLE-DE GRIMOÛARD

Le rôle de la France dans la réglementation européenne : l'exemple du règlement général sur la protection des données (RGPD), par Marie RANQUET et Aude RÖELLY

Architecture d'archives : points de vue et images de France, par France SAÏE-BELAÏSCH

« Le chartiste et les colonies » : le modèle archivistique français en Indochine, par Olivia PELLETIER

« Se priver d'archives, c'est se priver de mémoire » : la dualité central/local du fonds de l'Afrique occidentale française (AOF), par Fabienne CHAMELOT

### **Expériences croisées**

Le stage technique international d'archives, entre permanence et changements, pérennité et évolutions, par Jean-Pierre DEFRANCE, Françoise LEMAIRE et Odile WELFELÉ

L'École nationale des chartes à l'international, par Michelle BUBENICEK

L'action internationale de l'Institut national du patrimoine : stratégie globale et stages des élèves conservateurs, par Pauline CHASSAING, Christian HOTTIN et Daniel PERRIER

De la contribution des archivistes français au Portail international archivistique francophone (PIAF), par Caroline BECKER et Didier GRANGE

Le Conseil international des archives, un acteur de la Francophonie archivistique, par Odile WELFELÉ

Venir étudier en France : memento pratique, par Bénédicte GRAILLES

### **Sur le terrain**

Une expérience singulière : les archivistes bénévoles d'AsF-France, par Christine MARTINEZ, Danièle NEIRINCK, Cécile LOMBARD, Véronique PARMENTIER et Vincent BOULLY

Retour de Russie : impressions de quatre semaines d'enseignement archivistique à Moscou (2016-2019), par Édouard BOUYÉ

Quatre jours à Malabo : mission d'enseignement d'archivistique en Guinée équatoriale, par Christine LANGÉ

Accompagner la réorganisation d'un service d'Archives nationales : une mission d'assistance et de projet aux Archives nationales de la République islamique de Mauritanie, par Nicolas DOHRMANN

Un voyage archivistique au Vietnam, par Amélie HUREL

### **Mémoire partagée, patrimoine numérique**

Un patrimoine (numérique) commun : partage bilatéral des archives coloniales publiques belges relatives au Rwanda, par Luis Angel BERNARDO Y GARCIA et Pierre-Alain TALLIER

Un périple mouvementé : numérisation des documents d'archives des autorités coloniales allemandes du Cameroun, par Andrea HÄNGER et Sabine HERRMANN

La « folle entreprise » du portail commun Archives Canada France : quinze ans déjà, par Louis-Gilles PAIRAULT et Julie ROY

Les Archives d'Arolsen : la réinvention d'une institution internationale dédiée à la mémoire des victimes du nazisme, par Lucile CHARTAIN

La valorisation du patrimoine archivistique français à l'étranger à travers les Archives diplomatiques françaises, par Isabelle RICHEFORT

Mémoire du monde d'images et de sons à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), par Christine BRAEMER, Agnès MAGNIEN et Delphine WIBAUX

## RÉSUMÉS DES ARTICLES

Avant-propos, par Brigitte GUIGUENO et Odile WELFELÉ

L'action internationale à l'Association des archivistes français, par Pierre-Frédéric BRAU, avec la collaboration de Myriam FAVREAU et Dominique NAUD

### **Normes, principes et méthodes : l'influence française**

Normes internationales et influence française, par Claire SIBILLE-DE GRIMOÜARD

La normalisation, si elle a encore une dimension hexagonale, se construit de plus en plus au niveau international. Depuis la fin des années 1990, la communauté archivistique française s'est progressivement impliquée dans le processus de normalisation à l'échelle internationale, consciente que la participation à des groupes d'experts venant du monde entier est l'occasion de croiser les pratiques mais aussi de valoriser l'archivistique française et ses spécificités. La diversité des projets en cours et des domaines investis montrent que la France, de spectatrice, est devenue contributrice, voire actrice, de l'appareil normatif à l'international. Rejoindre les comités et instances de normalisation offre la possibilité d'influencer et de diriger les bonnes pratiques internationales en interagissant avec des professionnels et des idées du monde entier.

Le rôle de la France dans la réglementation européenne : l'exemple du règlement général sur la protection des données (RGPD), par Marie RANQUET et Aude RÖELLY

Le droit européen a de plus en plus souvent de l'influence sur le droit français, dans le domaine des archives notamment. Le rôle des Archives de France consiste dès lors, non plus seulement à faire entendre leur voix au niveau national, mais à faire en sorte que leur position puisse être relayée dans les instances en charge de l'élaboration des textes européens. Dans le cadre de la négociation du RGPD, qui a duré de 2012 à 2016, la France a porté une voix qui a toujours pris en compte les préoccupations des archivistes.

Architecture d'archives : points de vue et images de France, par France SAÏE-BELAÏSCH

La France possède une réelle connaissance sur les bâtiments d'archives, bâtiments spécifiques, tout à fait intéressants sur le plan fonctionnel et architectural, qui ont depuis des années sollicité l'imagination des archivistes et des architectes. Il était donc logique que cela fasse l'objet de nombreux échanges internationaux. Les deux exemples cités ici avec la ville de Barcelone et avec le Maroc en témoignent.

« Le chartiste et les colonies » : le modèle archivistique français en Indochine, par Olivia PELLETIER

Les archives produites par l'administration française en Indochine ne connaissent pas vraiment d'organisation, malgré quelques tentatives avortées, avant 1917. À cette date Paul Boudet, archiviste paléographe et membre de l'École française d'Extrême-Orient, est chargé d'organiser une direction des Archives et des bibliothèques par le gouverneur général Albert Sarraut, désireux de moderniser l'administration indochinoise. Pendant plus de trente ans à la tête de cette direction, Paul Boudet va établir un réseau d'archives dans les trois territoires (Vietnam, Cambodge, Laos), imposer une méthode de classement inspirée de celle de la métropole mais adaptée au contexte indochinois, former deux cents archivistes issus des cadres locaux et construire ou faire agrandir des bâtiments adaptés. La modernité de la démarche de Paul Boudet consiste à envisager la gestion des archives dans leur globalité, prenant en compte à la fois leur traitement intellectuel et leurs conditions matérielles de conservation. À la tête d'une équipe de conservateurs issus de l'École nationale des chartes, il implante en Indochine une méthode qui permet d'intégrer dans un cadre de classement unique des archives historiques et des archives courantes produites par des services administratifs en constante mutation. L'activité de la DABI, à la fois service centralisateur et organe de contrôle, connaît un constant développement jusqu'en mars 1945. Dans le contexte de l'après-guerre et dans le cadre des accords signés en 1950 avec les nouveaux États, au sein de l'Union française, Ferréol de Ferry, qui a remplacé Paul Boudet à la tête des archives et des bibliothèques en 1948, va mener les négociations au sein des commissions mises en place suite aux accords de partage de mars 1949 avec les gouvernements sud-vietnamien et cambodgien. Les débats ont permis l'émergence de deux notions définies pour la première fois en contexte de décolonisation : les archives dites de souveraineté et les archives dites de gestion. Les premières, transférées en France entre 1950 et 1955 sont aujourd'hui conservées aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence. Elles sont le complément nécessaire des collections restées sur place au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

« Se priver d'archives, c'est se priver de mémoire » : la dualité central/local du fonds de l'Afrique occidentale française (AOF), par Fabienne CHAMELOT

Le fonds Afrique occidentale française (AOF) constitue l'exception à la règle de partage entre « archives de souveraineté » et « archives de gestion » appliquée dans les autres colonies ou ex-colonies françaises aux indépendances. Si cette règle de partage émerge explicitement au moment des indépendances, elle est liée à une problématique spécifique aux fonds coloniaux des gouvernements généraux, à la fois administrations centrales et locales. Cette dualité, par conséquent également portée par les fonds, reflète une réalité politique et administrative de l'empire colonial français clivé autour de deux régimes antagonistes, et contribuera, avec d'autres facteurs, à la

complexe et chaotique trajectoire des archives en AOF. Jacques Charpy sera le premier, dans les années 1950, à classer ces fonds et à les rendre accessibles en mettant en œuvre une approche archivistique réaliste et pragmatique. Resté sur le territoire sénégalais, le fonds AOF attire désormais chaque année de nombreux chercheurs aux Archives nationales du Sénégal et reste l'occasion d'initiatives conjointes avec la France.

## Expériences croisées

[Le stage technique international d'archives, entre permanence et changements, pérennité et évolutions](#), par Jean-Pierre DEFRANCE, Françoise LEMAIRE et Odile WELFELÉ

Le stage technique international d'archives, créé par les Archives de France en 1951, contribue depuis près de soixante-dix ans au rayonnement de l'archivistique internationale francophone. Au prix d'évolutions constantes, il a reçu des générations d'archivistes français et étrangers du monde entier qui constituent un réseau professionnel et humain riche et diversifié. Pour comprendre sa permanence, il est bon de comprendre les problématiques récurrentes à l'œuvre dans son mode de fonctionnement, d'organisation, pédagogique et matérielle. Quant à son avenir, il conviendra de trouver des réponses actuelles aux questions qui ont conditionné sa création, les objectifs poursuivis, les destinataires visés, les partenariats indispensables.

[L'École nationale des chartes à l'international](#), par Michelle BUBENICEK

Forte d'un nouveau dispositif administratif étroitement lié à la politique de recherche de l'établissement, l'École nationale des chartes s'engage dans une série d'actions structurantes à l'international dans les domaines d'expertise qui sont les siens : les humanités numériques et computationnelles, les archives et le patrimoine.

[L'action internationale de l'Institut national du patrimoine : stratégie globale et stages des élèves conservateurs](#), par Pauline CHASSAING, Christian HOTTIN et Daniel PERRIER

L'action internationale est un des axes prioritaires du développement des missions de l'INP. Elle concerne notamment les élèves, aussi bien les restaurateurs que les conservateurs. S'agissant de ces derniers, tous accomplissent un stage de sept semaines dans une institution culturelle étrangère au cours de leur formation, ce qui est une originalité dans le paysage des écoles d'application de la fonction publique. Ce stage représente un fort enjeu pour les élèves et le choix de son lieu d'accueil fait l'objet d'intenses discussions. Les destinations sont variables selon les spécialités. Les rapports de stage constituent une source d'un grand intérêt pour saisir les évolutions des politiques culturelles au plan international, dans la mesure où ils sont rédigés à partir d'une observation directe et d'assez longue durée dans une institution correspondant à la spécialité de chaque élève.

[De la contribution des archivistes français au Portail international archivistique francophone \(PIAF\)](#), par Caroline BECKER et Didier GRANGE

La contribution de la communauté archivistique française à la construction et au développement du portail n'a jusqu'à présent jamais été abordée de manière spécifique. Or, depuis 2005, date de lancement du PIAF, l'apport français, que ce soit sur le plan humain, financier ou intellectuel, est très conséquent. Il explique en partie la longévité et le succès de cette entreprise qui n'a pas d'égale dans d'autres langues. Les statistiques du PIAF montrent que les consultations dépassent les frontières de la sphère francophone et que d'autres communautés linguistiques utilisent ce produit qui se veut non seulement le reflet de la tradition archivistique française mais aussi de tous les autres pays de la francophonie.

[Le Conseil international des archives, un acteur de la Francophonie archivistique](#), par Odile WELFELÉ

Héritier de structures internationales de l'entre-deux-guerres, le Conseil international des archives (ICA) est créé à Paris en juin 1948, sous l'égide de l'Unesco. Son organisation est d'emblée prise en charge par les Archives de France qui organisent en 1950 le premier Congrès international des archives à Paris. Dans les décennies suivantes, nombre d'initiatives et de projets sont soutenus ou portés par les archivistes français. Mais la place de la France au sein du Conseil semble avoir reculé depuis quelques années. Pour autant, la Francophonie reste bien représentée au sein de l'ICA.

[Venir étudier en France : memento pratique](#), par Bénédicte GRAILLES

## Sur le terrain

[Une expérience singulière : les archivistes bénévoles d'AsF-France](#), par Christine MARTINEZ, Danièle NEIRINCK, Cécile LOMBARD, Véronique PARMENTIER et Vincent BOULLY

En 2005, aux Archives de France, une poignée d'archivistes fonde la branche française d'AsF-International. Ils souhaitent ainsi répondre à certains besoins que des pays francophones manifestaient depuis quelques années et veulent aider l'Afrique en particulier à conserver des archives en voie de disparition ou en proie à des dommages irréversibles. Le *modus operandi* de l'association est simplissime : envoi sur place d'archivistes professionnels chevronnés répondant ponctuellement à la demande d'un État, d'une communauté ou d'une entreprise. Ces archivistes sont volontaires, bénévoles, partent sur leur temps libre. Les valeurs qui sous-tendent cette création sont le respect des droits de l'homme, la nécessité de donner à tous accès à l'information dans le respect de l'identité des



peuples. Un certain désir de promouvoir l'archivistique française n'est pas non plus absent de notre propos. Depuis, que ce soit à Cologne en 2009 pour répondre à l'appel de la municipalité pour aider à retrouver dans les gravats d'un bâtiment effondré des archives des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, en Haïti depuis 2010 pour aider à rechercher dans la boue et les ruines, à rassembler puis à identifier les archives terriblement éprouvées par un violent séisme au ministère des Affaires étrangères d'abord, au ministère de l'Agriculture ensuite, mais aussi au centre d'art (et notre action est loin d'être terminée), au Burkina Faso enfin depuis 2010 pour répondre à la demande du centre des Archives nationales pour résorber les « passifs » dans les ministères, élaborer et mettre en place une politique nationale d'archivage, l'association a toujours répondu présent. Elle l'a fait aussi en Éthiopie à partir de 2005 pour aider à la sauvegarde des archives du mythique train Addis-Abeba Djibouti, comme elle a secondé en 2018 l'action du SIAF à Brazzaville pour la préservation et la valorisation du patrimoine mémoriel de la République du Congo.

### [Retour de Russie : impressions de quatre semaines d'enseignement archivistique à Moscou \(2016-2019\), par Édouard BOUYÉ](#)

Deux fois par an, un archiviste français va dispenser à Moscou un cours d'archivistique francophone d'une semaine. C'est l'occasion de présenter la pratique archivistique française, mais en partant d'exemples littéraires, archivistiques ou patrimoniaux russes. Cette pédagogie participative bute sur la question de la langue. Mais elle permet des échanges fructueux, où l'archiviste français en apprend autant, sinon plus, sur la Russie, que les étudiants russes sur l'archivistique française.

### [Quatre jours à Malabo : mission d'enseignement d'archivistique en Guinée équatoriale, par Christine LANGÉ](#)

Une mission de quatre jours d'enseignement très généraliste de l'archivistique s'est déroulée à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, au sein du Conseil des recherches scientifiques et technologiques (CICTE), équivalent de notre CNRS. Étant donné la brièveté de la mission, l'enseignement a été voulu comme très généraliste, abondamment illustré pour ne pas lasser l'auditoire, mais laissant également la place à des exercices pratiques pour mieux assimiler les connaissances basiques en archivistique, utiles pour la gestion des archives au sein de l'organisme.

### [Accompagner la réorganisation d'un service d'Archives nationales : une mission d'assistance et de projet aux Archives nationales de la République islamique de Mauritanie, par Nicolas DOHRMANN](#)

Une mission d'assistance et de projet a été organisée du 15 au 18 décembre 2013 aux Archives nationales de Mauritanie. Réalisée en concertation étroite avec la direction et les personnels des Archives nationales, elle a permis de dresser un premier état des lieux et d'établir un ensemble de préconisations : redéfinition et renforcement du cadre juridique, renforcement des moyens humains et matériels, programmation des opérations de remise à niveau des fonds et des bâtiments et enfin réflexion sur les modes de communication. Cette mission a été suivie en mars 2014 par le passage en France du secrétaire général adjoint du gouvernement, ainsi que du directeur des Archives nationales.

### [Un voyage archivistique au Vietnam, par Amélie HUREL](#)

En constituant l'opportunité – souvent unique dans une carrière de conservateur du patrimoine – d'immersion dans un service patrimonial étranger, le stage à l'étranger réalisé par les élèves conservateurs au cours de leur formation initiale à l'Institut national du patrimoine est une expérience à la saveur bien particulière. Ce témoignage, résultat de sept semaines passées à Hanoï au centre n° 1 des Archives nationales du Vietnam, s'en veut la preuve, à la découverte d'un autre univers archivistique, à la fois familier et inconnu.

## **Mémoire partagée, patrimoine numérique**

### [Un patrimoine \(numérique\) commun : partage bilatéral des archives coloniales publiques belges relatives au Rwanda, par Luis Angel BERNARDO Y GARCIA et Pierre-Alain TALLIER](#)

Depuis septembre 2018, la Belgique négocie avec le Rwanda un partage numérique bilatéral de ses archives coloniales publiques relatives à l'administration des territoires du Ruanda-Urundi (1916-1962). Ces documents sont conservés parmi les neuf kilomètres linéaires et demi des archives africaines du ministère des Affaires étrangères qui sont en cours de transfert vers les Archives de l'État. La sélection a été opérée à Bruxelles fin août 2019 par une délégation d'experts rwandais afin de réaliser à destination de leurs autorités une copie numérique des documents qui sont librement consultables. Elle ne porte pas uniquement sur les archives déplacées à la veille de l'indépendance du Rwanda mais aussi sur les riches archives coloniales métropolitaines. Ce vaste et ambitieux chantier de duplication renvoie à la singularité des cas rwandais et burundais par rapport au cas congolais en matière d'archives déplacées. Il soulève en outre de nombreux défis et écueils en matière politique, diplomatique, juridique, archivistique, voire éthique, mais constitue aussi et surtout une opportunité unique pour la constitution d'un patrimoine numérique commun – en construction permanente – dépassant le contentieux archivistique entre les deux pays.

### [Un périple mouvementé : numérisation des documents d'archives des autorités coloniales allemandes du Cameroun, par Andrea HÄNGER et Sabine HERRMANN](#)

De 1884 à 1915/1919, le Cameroun a été une colonie allemande. L'article retrace le sort des documents coloniaux allemands au Cameroun après 1919. L'analyse des projets conjoints germano-camerounais de description et de microfilmage met en évidence les enjeux et les perspectives en Allemagne et au Cameroun. À partir des années

1980, différents facteurs – crises économiques et changements organisationnels au Cameroun, réunification de l'Allemagne – ont également influencé le traitement de l'héritage colonial. La numérisation et la mise en ligne des fichiers coloniaux en ont facilité l'accès dans le monde entier. Des approches innovantes s'efforcent de surmonter les barrières de la langue et de l'ancienne écriture allemande. Il reste à compléter la numérisation des dossiers de l'époque coloniale et à développer une approche transfrontalière pour mieux aborder cette période historique.

[La « folle entreprise » du portail commun Archives Canada France : quinze ans déjà, par Louis-Gilles PAIRAULT et Julie ROY](#)

Lancé en 2003, le portail Nouvelle-France : Horizons nouveaux reste à ce jour le plus grand projet de collaboration de la francophonie ayant trait à la diffusion du patrimoine archivistique commun du Canada et de la France. Cet article propose de retracer brièvement son histoire et son développement, en examinant quels enseignements l'expérience de ce grand chantier numérique et patrimonial, comportant de multiples défis, peut apporter à la communauté archivistique francophone aujourd'hui.

[Les Archives d'Arolsen : la réinvention d'une institution internationale dédiée à la mémoire des victimes du nazisme, par Lucile CHARTAIN](#)

Depuis mai 2019, le Service international de recherches, en charge de retracer les parcours d'individus persécutés, déportés ou déplacés en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, est devenu Archives d'Arolsen. Cette nouvelle identité souligne l'évolution récente de la structure, qui s'inscrit dans une optique d'ouverture et d'accessibilité renforcée aux données pour des publics élargis. Elle témoigne aussi d'une inflexion archivistique et mémorielle de l'institution. Cette évolution concerne tant les modalités de communication des documents que la valorisation des collections, et se traduit notamment par la mise en ligne exponentielle des documents numérisés. Le présent article interroge les enjeux de cette évolution : il présente tout d'abord les objectifs du changement d'identité institutionnelle, avant d'exposer les enjeux techniques, juridiques et déontologiques de la publication en ligne d'une partie des fonds. Il détaille également le développement des outils de communication et de valorisation des archives. L'objectif, in fine, est d'exposer l'impact de ces évolutions convergentes sur le traitement du dossier Bad Arolsen aux Archives nationales, et de questionner la gestion collaborative de documents renseignant l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à une échelle internationale.

[La valorisation du patrimoine archivistique français à l'étranger à travers les Archives diplomatiques françaises, par Isabelle RICHEFORT](#)

Dans le cadre de ce numéro, trois types d'actions de la direction des Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ont retenu notre attention. Au premier rang de ces actions figure la réalisation d'expositions en partenariat à l'étranger, généralement à l'initiative des ambassades et des consulats de France. L'installation en 2009 des Archives diplomatiques à La Courneuve, où elles disposent d'ateliers de restauration et de numérisation, leur a permis de répondre plus facilement qu'auparavant aux sollicitations des postes diplomatiques et consulaires, notamment à l'occasion de la commémoration de grandes dates de l'histoire internationale ou diplomatique. La valorisation de certaines pièces remarquables, rendue possible grâce à des études scientifiques et techniques, est un deuxième type d'action qui concourt au rayonnement de l'archivistique française. Peuvent ainsi être citées l'organisation d'une exposition de photographies du diplomate Ernest Bourgarel à Bogota en Colombie et l'étude d'une lettre adressée par le roi de Siam Rama IV à Napoléon III, sur feuille d'or, qui a donné lieu à des visites organisées en relation avec l'ambassade de Thaïlande. Si la troisième action est ancienne puisqu'il s'agit de la publication des « Documents diplomatiques français », elle est actuellement en pleine évolution grâce aux possibilités offertes par le numérique qui leur donnera une plus grande visibilité.

[Mémoire du monde d'images et de sons à l'Institut national de l'audiovisuel \(INA\), par Christine BRAEMER, Agnès MAGNIEN et Delphine WIBAUX](#)

Créé en 1974, l'Institut national de l'audiovisuel a pour missions la préservation et la mise à disposition des archives audiovisuelles (archives professionnelles des opérateurs de l'audiovisuel public, dépôt légal de la radio, de la télévision et du Web média, dépôts patrimoniaux et commerciaux de fonds tiers) ainsi que la formation aux métiers de l'audiovisuel. C'est la combinaison de ces expertises mises au service des archives et des archivistes qui a permis la sauvegarde et la restitution à l'humanité de fonds d'images et de sons de toutes provenances et en tous lieux de la planète. Deux exemples de prise en charge de fonds inscrits au registre de la mémoire du monde de l'Unesco sont évoqués : le Noticiero de Cuba et les archives du procès de Rivonia en Afrique du Sud.